



Réalisation d'une chaufferie biomasse sur le site de l'ENAC Toulouse

COMMUNIQUE DE PRESSE

Toulouse le 02 juillet 2015

La chaufferie biomasse de l'École Nationale de l'Aviation Civile, campus de Toulouse, a été inaugurée hier par :

- Marc Houalla, Directeur de l'ENAC
- Eric Gouardes, Directeur Régional Adjoint de l'ADEME
- Gérard Rey, Président de l'Association Jeunes Handicapés
- Pascal Girault, Directeur de l'Entreprise TPF

L'objectif initial du projet pour l'ENAC était de **diminuer ses émissions de CO2 de 50%** entre 2008 et 2020 **en réduisant sa consommation d'énergie** (-38% d'ici 2020) **et en développant les énergies renouvelables** (20% de la consommation globale d'ici 2020).

La solution retenue et validée par l'ADEME a été de construire une **chaufferie biomasse de 500KW** raccordée au réseau de chaleur du site **pour les besoins en eau chaude tout au long de l'année et une couverture minimale des besoins en chauffage l'hiver.**

Les chaudières électriques et gaz utilisées en été pour la production d'eau chaude sanitaire du restaurant (900 couverts/jour) et des logements étudiants (744 studios) ont été remplacées par une source d'énergie renouvelable.

Au niveau du volet économique, l'enjeu était de produire une énergie renouvelable à un coût inférieur, dès la mise en service de la chaufferie et dans la durée.

Il a été également ajouté au projet un **volet sociétal** en privilégiant l'approvisionnement du bois de la chaufferie auprès d'un Etablissement Spécialisé d'Aide par le Travail (ESAT) qui exploite une unité de production de granulés de bois et de bois déchiqueté.

Exemplaire tant sur le plan économique, environnemental que sociétal, ce projet de chaufferie biomasse est donc le résultat d'un partenariat satisfaisant entre :

- L'ADEME, présent dès l'origine du projet, qui a soutenu et financé l'opération à hauteur de 62% des investissements,
- L'AJH, fournisseur de la biomasse pour l'ENAC, qui a mis en œuvre les moyens nécessaires à la fabrication des 670 tonnes annuels de plaquettes et granules de bois,
- L'Entreprise TPF, professionnel de la filière bois et lauréat de l'appel d'offres, qui a supporté, avec le soutien du crédit coopératif, le reste du financement du projet à hauteur de 38% des investissements,
- L'ENAC, soucieuse d'atteindre les objectifs fixés par le Grenelle de l'environnement à l'horizon 2020, qui a œuvré pour devenir le 1^{er} exploitant d'une chaufferie biomasse à la DGAC.

Contacts presse : Sylvie GAY (ENAC) – tél. : 05 62 17 40 16 – courriel : sylvie.gay@enac.fr
Franck CHATELAIN (ADEME) – tél. : 05 62 24 00 36 – courriel : franck.chatelain@ademe.fr